

Communiqué de presse

Berne, le 28 octobre 2020

L'usam salue la décision de renoncer au confinement

L'Union suisse des arts et métiers usam salue les mesures décidées par le Conseil fédéral visant à éviter le confinement. Elle salue également l'introduction des tests rapides, qu'elle avait demandée. En parallèle, l'usam exige que la réglementation concernant les cas de rigueur entre en vigueur dès le 1er décembre déjà.

Les mesures décidées par le Conseil fédéral ont pour but d'éviter le confinement. L'usam s'en félicite. Elle se réjouit aussi que le Conseil fédéral ait répondu à sa demande et introduit les tests rapides. Ceux-ci contribueront à éviter ou à raccourcir des quarantaines inutiles. L'usam approuve également l'adaptation des règles relatives aux quarantaines liées aux voyages.

L'économie et les PME en particulier restent durement frappées par la crise. L'usam salue donc en outre les mesures visant à soutenir l'économie. Cette aide doit cependant arriver rapidement – raison pour laquelle l'usam exige que la réglementation concernant les cas de rigueur soit introduite dès le 1er décembre déjà.

Renseignements complémentaires**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, mobile 079 285 47 09**Henrique Schneider**, directeur adjoint, mobile 079 237 60 37

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8 % des entreprises de notre pays.